



EPE/SPA AU Capital Social de 61 275 180 000 RCN° 02 B 18083

DIRECTION OPÉRATIONNELLE - ADRAR

SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT

Département Achats et Logistique

Département des Achats

NIF: 000216001808337

AVIS D'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales
N°AT/DO/SDFS/DAL/SA/ 02/2021

Un Avis D'Appel d'Offres Nationale Ouverte Avec Exigence de Capacités Minimales pour **Travaux de Remplacement, réparation et de développement du réseau de distribution Optique (ODN)**

CONDITIONS D'ELIGIBILITE :

La Participation au présent Avis D'Appel d'Offres National Ouvert avec exigences de capacités minimales, s'adresse uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité « 109 214 » « intitulé » construction de réseaux des centres électroniques et téléphoniques »

Les représentants des entreprises intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de **cinq mille (5000) dinars** non récupérable auprès de la BNA Adrar versé dans le compte N° **001002500300000135 clé 43** de la Direction opérationnelle Adrar, accompagné du cachet de l'entreprise à l'Adresse ci après :

DIRECTION OPÉRATIONNELLE Adrar

« DEPARTEMENT ACHAT »

Rue de 08 Mars (Près de l'Hôpital)

Documents constitutifs de l'offre.

Les soumissionnaires doivent fournir des offres comportant :

1- Dossier Administratif :

- La déclaration de Probité (**Annexe 04**)
- Copie des statuts de l'entreprise, pour les personnes morales ;
- Copie de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATH) en cours de validité ;
- Copie de l'extrait de rôle en cours de validité ;
- Copie de de l'attestation ou la carte d'immatriculation fiscale "NIF",
- Casier Judiciaire du Gérant ou signataire du contrat en cours de validité ;
- La délégation du pouvoir de signature, le cas échéant ;
- Attestation justifiant le statut ANSEJ ou CNAC (pour les entreprises ANSEJ ou CNAC).

2- Offre technique :

Dossier d'éligibilité :

- Copie de l'extrait du registre de commerce électronique.

Dossier technique

- Une déclaration à souscrire, (**ANNEXE 03**).
- Les références détaillées de l'entreprise, portant principalement sur l'expérience dans l'exécution des travaux de même nature que l'objet du présent CDC, justifiées par des attestations de bonne exécution ou PV de réception provisoire sans réserves ou définitive délivrées durant les Cinq (05) dernières années ;
- La déclaration sur l'honneur respectant le modèle (**ANNEXE 05**),
- La lettre d'engagement sur les moyens humains dont dispose l'entreprise, dument renseignée et signée, en respectant le modèle (**ANNEXE 06**) ;
- La lettre d'engagement sur les moyens matériels dont dispose l'entreprise, dument renseignée et signée, en respectant le modèle (**ANNEXE 07**) ;
- Lettre d'engagement sur la durée de garantie (**ANNEXE 08**) ;
- Le présent cahier des charges avec la mention manuscrite obligatoire suivante « **lu et approuvé** », à l'endroit réservé à cet effet pour les trois parties (CCAG, CPT et CPS)



NB : l'absence des références mentionnées dans la 2^{ème} ligne du dossier technique, n'est pas un critère de

3- Offre financière :

- Lettre d'engagement et d'adhésion dûment renseignée et signée (**ANNEXE 02**) ;
- Le bordereau des prix unitaires arrêtés par Algérie Télécom (**ANNEXE 01**) portant le cachet et la signature du soumissionnaire, précédé de la mention « lu et approuvée »

Le soumissionnaire assumera les risques de défaut des renseignements exigés par les documents de l'appel d'offres ou la présentation d'une offre non conforme, à tous égards aux exigences de ces documents.

N.B : Algérie Télécom se réserve le droit de vérifier et de s'informer sur les capacités, références et sur tous les documents fournis par le soumissionnaire, par tout moyen légal.

Ne seront présélectionnés à la phase de l'évaluation que les candidats qui auront satisfait à l'ensemble des exigences.

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel d'offre à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « **Dossier Administratif** », « **Offre Technique** », « **Offre Financière** »:

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppes externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant la mention suivante :

**ALGERIE TELECOM – SPA –
DIRECTION OPÉRATIONNELLE D'ADRAR
Rue de 08 Mars (Près de l'Hôpital).**

**« AVIS D'Appel d'Offres Nationale OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES »
N° AT/DO/SDFS/DAL/SA/ 02/2021**

**« Travaux de Remplacement, réparation et de développement du réseau de distribution Optique
(ODN) »**

<<A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres>>

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la 1^{ère} parution de l'avis d'Appel d'Offres.

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres telle qu'indiquée ci-dessus, de 08 H 00 à 14h00.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu' au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de cent quatre-vingts (180) jours, à compter de la date d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis des offres s'effectuera en séance publique et en présence des soumissionnaires, en une seule phase, elle aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à 14H00 à l'adresse suivante :

**ALGERIE TELECOM – SPA –
DIRECTION OPÉRATIONNELLE D'ADRAR
ADRESSE : Rue de 08 Mars (Près de l'Hôpital)**

Il convient de souligner qu'une seule personne par entreprise soumissionnaire (le représentant dûment accrédité) est autorisée à la séance d'ouverture des plis.

